

En évolution

Depuis 2015, la CPRN a lancé 2 plans d'entreprise successifs qui ont permis d'enrichir l'offre de services de la caisse par un accompagnement personnalisé de haute qualité correspondant aux besoins et aux évolutions de la profession, tout en répondant aux enjeux de protection sociale de demain.

Des instances alignées avec le développement de la caisse

Création de nouvelles commissions afin de faciliter la prise de décision du Conseil d'administration

- Pilotage des régimes
- Communication / Qualité
- Marchés publics
- Maîtrise des risques

Évolution du rôle de la commission de recours amiable

*Mise en place de comités de travail
Journées de formation pour accompagner la prise de fonction des administrateurs*

- Fonctionnement de l'institution
- Pilotage des régimes
- Gestion des placements
- Cadre réglementaire

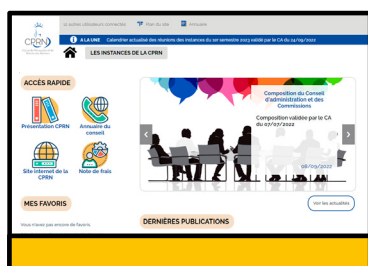
50
commissions
annuelles

Une communication institutionnelle riche

Volonté de transparence de la Direction lors des instances

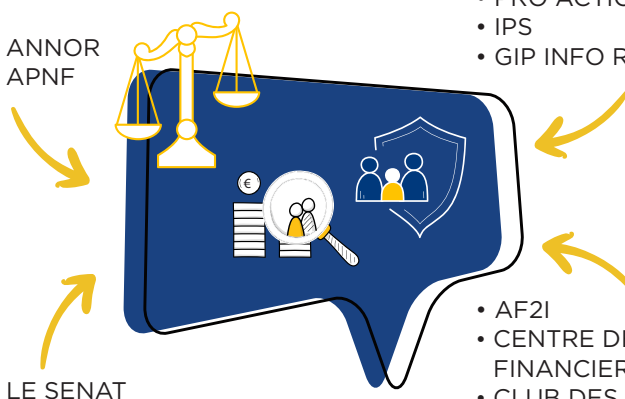
- Actualités de la caisse
- Les projets en cours
- Les échanges avec les instances externes
- Une refonte du rapport du Directeur

Mise en place d'un intranet administrateur pour faciliter l'accès à l'information avec un équipement dédié



Un environnement institutionnel ouvert

- ANNOR
- APNF



Participation à des tables rondes et colloques

- Conseil des Notariats de l'Union Européenne
- L'Union internationale du notariat

Internalisation de la gestion des élections

Modernisation du processus électoral avec la mise en place du vote électronique

Création d'une commission électorale

Élaboration d'un plan de communication auprès des affiliés et des instances de la profession

Visionner ici
l'ensemble du bilan de la CPRN

